

Communiqué du CIQ de Château-Gombert

Concernant l'implantation de l'usine Eurolinks dans le technopole de Château-Gombert

Depuis 48h, nous avons été alertés par de nombreux habitants ainsi que par les réseaux sociaux de l'implantation en cours à la rue Louis Leprince-Ringuet d'une usine de maillons métalliques pour munitions (il s'agit des maillons reliant les balles entre elles).

Si nous avons bien connaissance de travaux en cours à cet endroit du fait des nuisances occasionnées par le ballet des camions de terrassements, nous n'en connaissons pas la destination. Il nous avait été indiqué l'implantation d'un site de logistique.

Après recherche, il s'agit bien du déménagement d'une usine actuellement située vers le quartier de la Pointe Rouge qui souhaite s'agrandir et qui a demandé en 2018 les autorisations auprès des services préfectoraux.

<https://gomet.net/fabricants-maillons-munitions-eurolinks-sinstalle-chateau-gombert/>

Nous n'avons jamais eu connaissance de ce projet par la Soléam, ni même de l'enquête publique réalisée ce qui n'est pas acceptable. Les riverains de l'usine actuelle ont dénoncé par le passé de nombreuses nuisances occasionnés par cette installation.

Un avis de la Mission Régionale d'Autorité environnementale de PACA a été rendu le 3 juin 2018 demandant beaucoup de compléments d'études et d'informations.

<https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/content/download/27613/164862/file/EUROLINKS%20AVIS%20AUTORITE%20ENVIRONNEMENTALE.pdf>

L'entreprise a répondu en juillet 2018 :

https://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/content/download/27962/166626/file/m%C3%A9moire_r%C3%A9ponse_AE_Eurolinks.pdf

Sachant que les riverains de l'usine actuelle ont dénoncé par le passé de nombreuses nuisances occasionnés par cette installation et ne connaissant pas les conséquences environnementales de ce projet au niveau de la pollution atmosphérique, sonores et autres, **nous avons alerté immédiatement la Mairie Centrale et la Mairie de Secteur afin d'obtenir rapidement des éléments de réponse à nos interrogations. Un rendez-vous en urgence a été demandé auprès de Monsieur Lionel Royer Perraut, Président de la Soleam en charge de la gestion de la ZAC de Château-Gombert.**

Nous souhaitons connaître rapidement les mesures prises pour éviter toutes dégradations des conditions de vie des habitants situés à proximité du site ainsi que l'impact éventuel sur les collégiens et enseignants du collège André Malraux situé à 200 m du site.

Une pétition a été lancée par des riverains :

<https://www.change.org/eurolinkschateaugombert>